

RENCONTRE DU 6 MAI 2025

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 6 mai 2025, à 19 h, à la salle 016 du centre administratif situé au 1515, rue Sainte-Marguerite à Trois-Rivières, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
Comité EHDA	Marie-Eve Garceau	-
Académie les Estacades	Hanaa Ghaffar	-
École alternative Freinet de Trois-Rivières	Daniel Dupont	-
École Belle-Vallée	Ménaïk Bleau	-
École Chavigny	Mélissa Larose	Julie Lamothe
École de la Source	-	Mélanie Langlois
École de l'Envolée	Shana Myriam Ravary	-
École de musique Jacques-Héty	Nicolas Ribes-Turgeon	-
École de Pointe-du-Lac	Véronique St-Yves	-
École des Bâtisseurs	-	Tania Leblanc
École des Champs-et-Marées	Eric Bordeleau	-
École du Bois-Joli	Jalila Tanji	-
École intégrée des Forges	-	Maggie M-Bouchard
École Jacques-Buteux	Synda Ben Affana	-
École Laviolette	Catherine Blais	-
École les Terrasses	Valérie Gauthier	-
École Marguerite-Bourgeois	Pier-Olivier Godbout	-
École Marie-Leneuf	Maria Lira	-
École Mond'Ami	-	Véronique Larouche
École Notre-Dame-du-Rosaire	Janie Gauthier-Dumas	-
École primaire de l'Académie-Sportive	Guillaume Giroux	-
École primaire de Louiseville	Marie Bouvette Jutras	-
EPEI – Secteur-Est	Valérie Lupien	-
École Saint-Paul	Mohammed Amine Saci	-
École Saint-Philippe	Marie-France Bourdon	-

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
École secondaire des Pionniers	-	Josianne Dupont

ABSENCES

Établissement
École Ami-Joie-et-des-Grès
École aux Deux-Étangs
École Cardinal-Roy
École Curé-Chamberland
École de la Solidarité
École de Yamachiche-Saint-Léon
École Dollard
École du Versant-de-la-Batiscan
École le Tremplin
École Louis-de-France
École Madeleine-De Verchères
EPEI – Secteur centre
École Sainte-Thérèse
École Saint-François-d'Assise
École Saint-Pie-X
École secondaire l'Escale

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Mélissa Larose, vice-présidente, souhaite la bienvenue à tous les représentants et les remercie de leur présence.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Désignation des membres parents au CA pour les districts 3 et 5
5. Positionnement du comité de parents face à la lettre reçue par tous les membres au sujet de divers contenus à caractère sexuel enseigné dans les écoles
6. Présentation du Regroupement des comités de parents autonomes du Québec
M. François Paquet, conseiller à l'engagement

7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2025
8. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2025
9. Mot de la vice-présidente et correspondance
10. Parole aux représentants des écoles
11. Rapports :
 - 11.1. de la trésorière
 - 11.2. d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire
 - 11.3. d'un administrateur du CA du RCPAQ
 - 11.4. de la représentante du comité EHDA
 - 11.5. de la responsable du contenu Web
 - 11.6. d'un représentant d'un des comités (transport, culturel)
 - 11.7. du comité calendrier
12. Affaires nouvelles
13. Levée de l'assemblée

CP-06052025-01

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL DUPONT ET APPUYÉ PAR VÉRONIQUE ST-YVES

Que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. DÉSIGNATION DES MEMBRES PARENTS AU CA POUR LES DISTRICTS 3 ET 5

CP-06052025-02

CONSIDÉRANT le Processus de désignation des membres parents au conseil d'administration du Centre de services scolaire déterminé par le comité de parents;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu qu'une seule candidature déposée pour le district 3;

CONSIDÉRANT la clause 1.4. qui prévoit une désignation automatique dans le cas d'une candidature unique;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL DUPONT ET APPUYÉ PAR JANIE GAUTHIER-DUMAS

de désigner M. Nicolas Ribes Turgeon représentant du district 3 au conseil d'administration du CSS et que la présidente du comité de parents transmette l'avis à la direction générale comme prévu à la clause 3.2. du Processus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CP-06052025-03

CONSIDÉRANT le Processus de désignation des membres parents au conseil d'administration du Centre de services scolaire déterminé par le comité de parents;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu qu'une seule candidature déposée pour le district 5;

CONSIDÉRANT la clause 1.4. qui prévoit une désignation automatique dans le cas d'une candidature unique;

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-FRANCE BOURDON ET APPUYÉ PAR DANIEL DUPONT

de désigner Mme Cindy Champagne représentant du district 5 au conseil d'administration du CSS et que la présidente du comité de parents transmette l'avis à la direction générale comme prévu à la clause 3.2. du Processus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. POSITIONNEMENT DU COMITÉ DE PARENTS FACE À LA LETTRE REÇUE PAR TOUS LES MEMBRES AU SUJET DE DIVERS CONTENUS À CARACTÈRE SEXUEL ENSEIGNÉ DANS LES ÉCOLES

Mme Larose mentionne la possibilité que le CSS fasse un suivi auprès des écoles sur les cours abordant la sexualité.

M. Bordeleau souligne qu'il est rapporté, dans la lettre, qu'un professeur s'est montré fermé à la discussion avec les élèves qui se sentaient mal à l'aise.

Mme Blais revient à un exemple relaté dans la lettre où des scènes à caractère sexuel ont été présentées dans le cadre d'un cours d'histoire. Elle voit un problème avec le fait que le film est présenté dans le cadre d'un cours d'histoire. Elle voit aussi un problème avec la présentation d'un livre pour adolescents de 12-17 ans à des élèves de 6^e année. Pour le cas du spectacle, elle pense que les parents devraient avoir leur mot à dire sur les spectacles auxquels iront assister les élèves. Elle cite aussi la pièce de théâtre que des élèves ont dû jouer, dont le scénario était violent. Elle pense que les élèves ne devraient pas être forcés à jouer.

Mme Bourdon se demande si les jeunes ont été consultés ou non pour la pièce de théâtre.

Un parent mentionne que ce qui la dérange est que la lettre se rende au comité de parents. Il pense que les parents devraient discuter avec les professeurs en premier et se demande pourquoi la lettre s'est rendue au comité de parents.

Mme Gauthier se rappelle avoir vu le film dont il est question dans la lettre. Elle pense qu'il serait judicieux d'avertir les élèves lorsqu'il y a des passages à caractère sexuel dans un film, pour ceux qui pourraient être mal à l'aise. Elle trouve la situation de la pièce de théâtre plus problématique.

Mme Bleau pense qu'il devrait probablement y avoir un meilleur encadrement pour les présentations des contenus. Elle pense que certains professeurs ne se préparent pas assez lorsqu'ils présentent des contenus comme ceux rapportés dans la lettre.

Après discussion entre les parents, aucune résolution n'est adoptée. Les parents du comité de parents conviennent que le CSS doit continuer à remplir son rôle et faire les suivis nécessaires.

6. PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT DES COMITÉS DE PARENTS AUTONOMES DU QUÉBEC

M. François Paquet, conseiller à l'engagement, RCPAQ.

M. Paquet explique la raison et les objectifs du plan d'intervention (PI). Sa présentation a été partagée aux membres du comité.

Il explique les différentes phases d'un PI :

- Collecte et analyse de l'information
- Planification des interventions
- Mise en œuvre du plan
- Révision et ajustements du plan

Il mentionne que le PI est encadré par certains articles de la Loi sur l'instruction publique, le régime pédagogique, la politique sur l'adaptation scolaire et la politique du Centre de services scolaire sur l'organisation des services éducatifs. Il présente le canevas de PI du ministère de l'Éducation. Il mentionne que le PI doit indiquer la possibilité de recourir à la procédure de traitement des plaintes. Le RCPAQ a mis à jour son guide sur le plan d'intervention. M. Paquet rappelle que les parents peuvent le contacter s'ils ont des questions.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2025

CP-06052025-04

IL EST PROPOSÉ PAR JANIE GAUTHIER-DUMAS ET APPUYÉ PAR SHANA MYRIAM RAVARY

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2025 soit adopté avec une modification aux présences, en ajoutant monsieur Bordeleau comme parent présent à la séance du 8 avril.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2025

Il n'y avait aucun suivi au procès-verbal.

9. MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

Mme Larose n'a pas reçu de correspondance et n'a rien à ajouter.

10. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES

Mme Bleau demande aux parents si les parents ont des idées de points de discussion ou des préoccupations à amener au comité de parents, pour en discuter avec le CSS.

Un parent mentionne la transition du primaire vers le secondaire comme sujet à aborder. Ce sujet fera partie de la reddition de comptes du PEVR.

Des parents voudraient discuter des classes modulaires. Les sujets à aborder en CP devraient avoir une portée qui touche tout le CSS.

11. RAPPORTS

11.1 de la trésorière

- Le chèque du CSS n'est pas déposé mais le solde actuel du compte est 3 381,18 \$. Il y a eu moins de comités en présentiel et donc moins de dépenses.
- La dernière rencontre pourrait avoir lieu au restaurant encore cette année.

11.2 d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire

- M. Dupont mentionne qu'à la dernière séance du CA, il y a eu une présentation sur la transition entre le primaire et le secondaire. Le CSS veut aider, d'une manière plus personnalisée, les élèves en difficulté qui passent du primaire au secondaire. L'acquisition et l'établissement d'une culture de données au CSS aident à mieux comprendre les défis de la transition.
- Aussi, le « CSAD » devient le « CSPA ». Grâce à un plan de restructuration, le CSS reste propriétaire du CSPA.
- Le nouveau Code d'éthique du CSS a été présenté aux membres du CA. Le CSS avait déjà un Code d'éthique, en phase avec le nouveau Code d'éthique sur la plupart des points. Le CA veut amender le Code d'éthique pour préciser que les plaintes portées envers la direction générale du CSS doivent être traitées par la présidente du CA.

11.3 d'un administrateur du CA du RCPAQ

- Lors de la séance en avril, le vouvoiement et le projet de loi visant à mieux protéger les élèves en cas de violence sexuelle (le projet de loi 94) ont été abordés.
- Le code d'éthique du conseil d'établissement amené dans le projet de loi a également été abordé.
- Un document de sensibilisation sur les thérapies de conversion a été présenté lors du CA. Mme Lira partagera le document aux membres du comité de parents.

11.4 de la responsable du comité EHDAA

- Des présentations ont eu lieu au comité EHDAA. Ces présentations sont aussi prévues au prochain comité de parents.
- Le comité EHDAA se positionne sur les prochains chantiers pour notamment présenter les ressources pertinentes pour les parents.

11.5 de la responsable du contenu Web

La responsable est absente.

11.6 d'un représentant d'un des comités (transport, culturel)

- Comité transport : la prochaine rencontre est dans 2 semaines.
- Comité culturel : la prochaine rencontre se tiendra la semaine prochaine.

11.7 du comité calendrier

- Il n'y a pas de suivi.
- Des parents demandent pourquoi les écoles ne sont pas fermées lors des élections fédérales. Une discussion s'ensuit sur le sujet. Certains parents pensent que les écoles devraient être fermées ou, si elles restent ouvertes, elles ne devraient pas être disponibles pour y installer des bureaux de vote. Mme Larose fera un suivi sur cette question.

CP-06052025-05

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE GARCEAU ET APPUYÉ PAR SHANA MYRIAM RAVARY

Que les rapports soient adoptés en blocs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

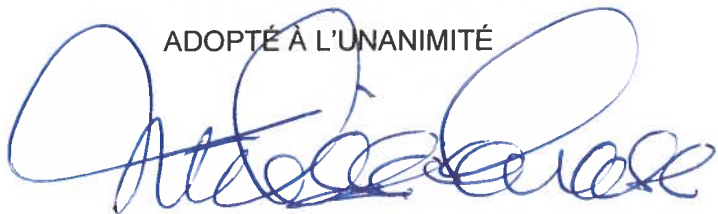
CP-06052025-06

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL DUPONT ET APPUYÉ PAR JANIE GAUTHIER-DUMAS

Que la séance soit levée à 20 h 58.

La prochaine séance se tiendra le 3 juin 2025 à 19 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Vice-présidente

Nicolas Ribes Turgeon
2025.07.10 11:48:41 -04'00'

Secrétaire